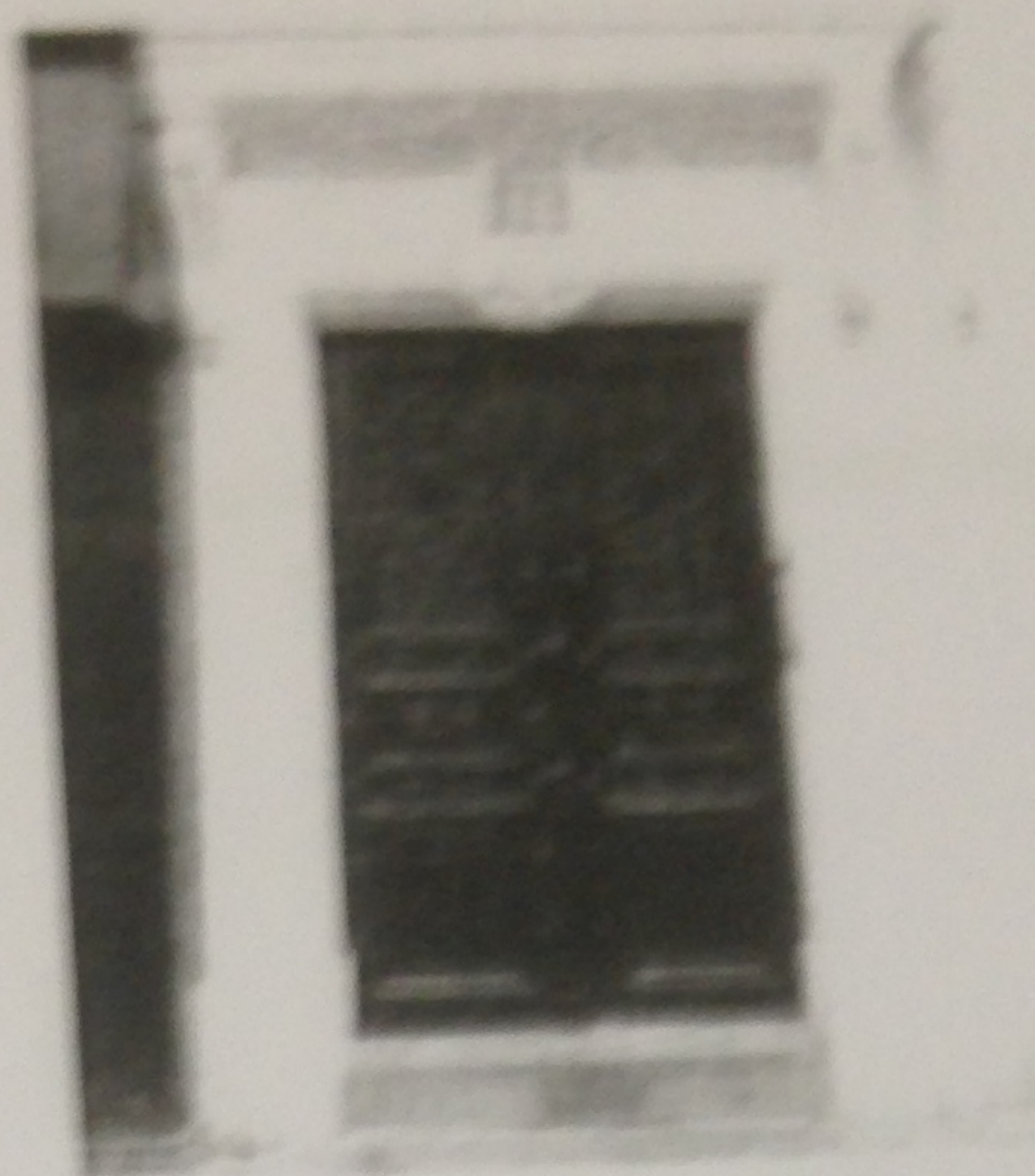
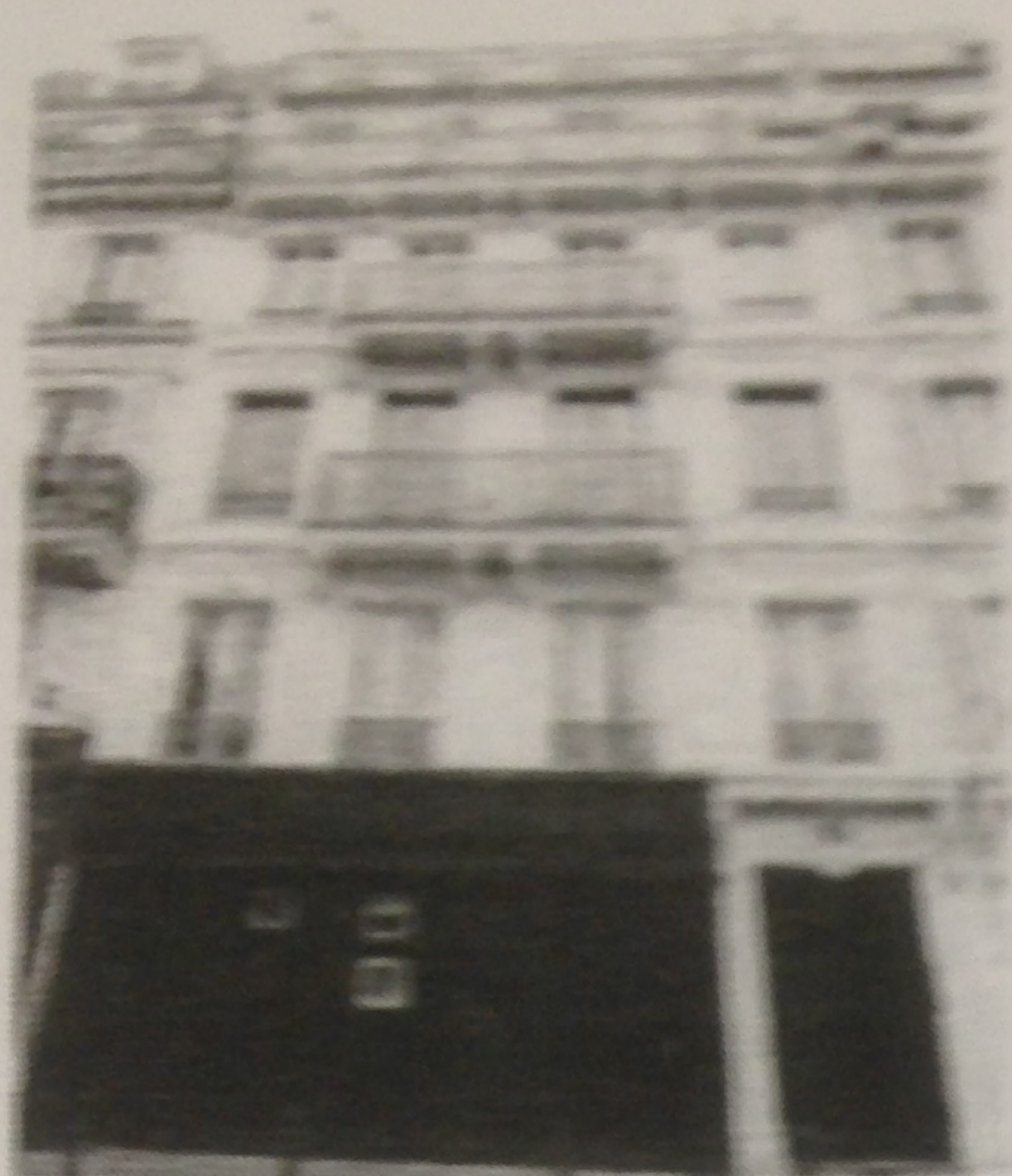
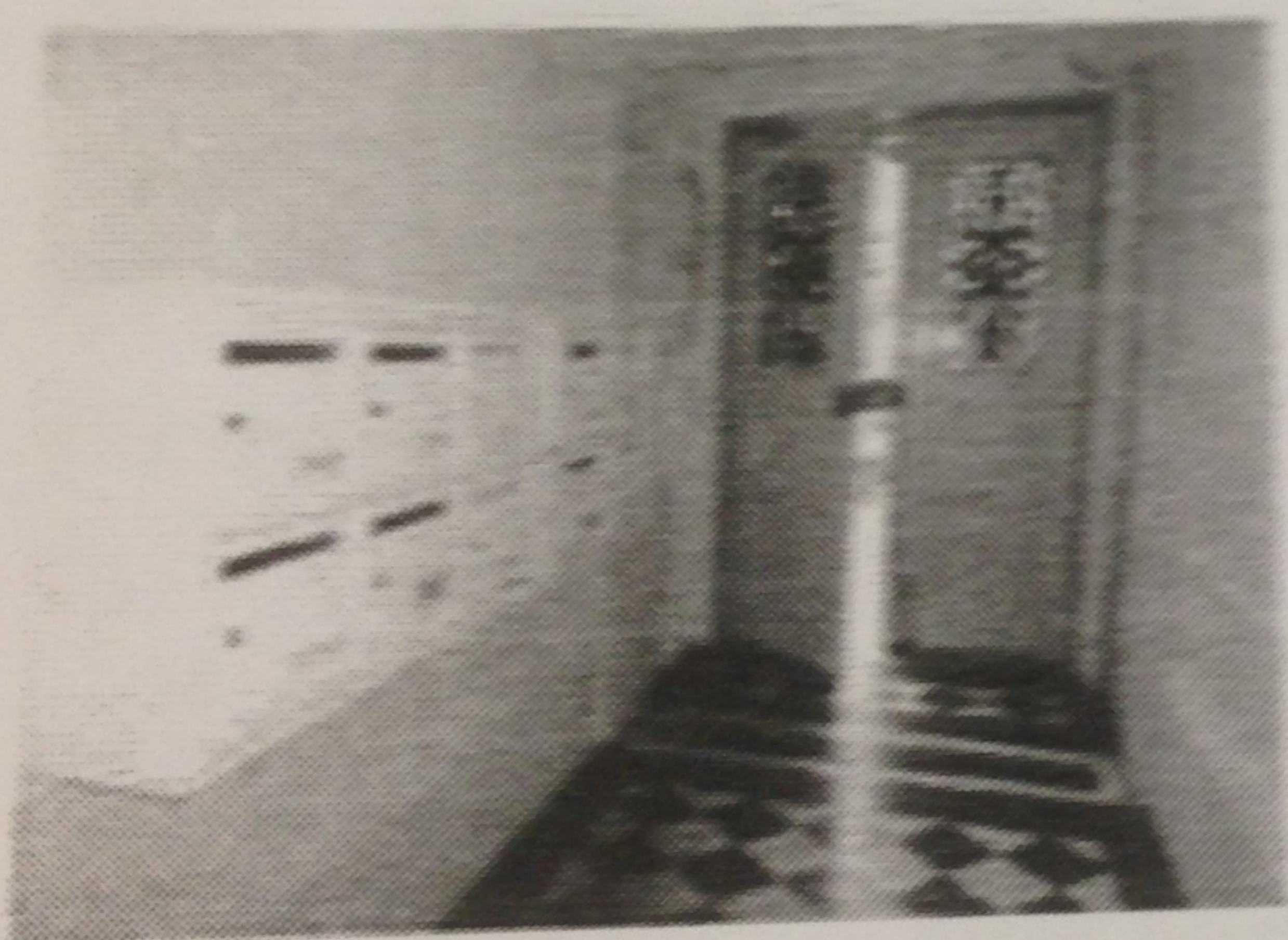


❖ PARTIE COMMUNES DE L'IMMEUBLE

Il s'agit d'un immeuble bourgeois, en pierres de taille, assez étroit, composé de six étages.



A l'extérieur, il est pourvu d'une platine digicode puis un hall d'entrée avec la batterie de boîtes aux lettres sur la droite.



Une platine interphone.

L'immeuble n'est pas gardienné.

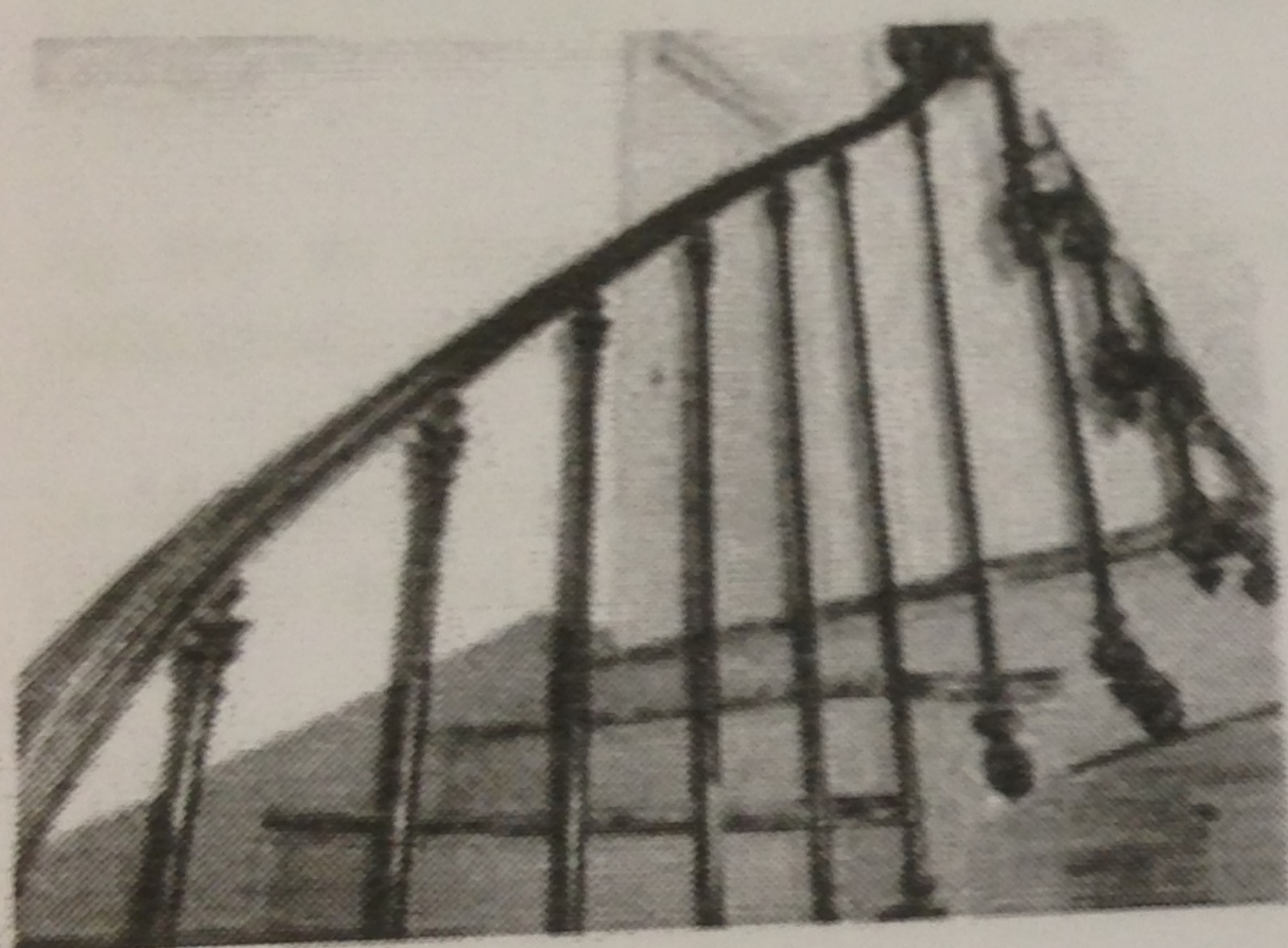
Un escalier à la française dessert l'ensemble des étages.



Il n'existe pas d'ascenseur.

Les parties communes sont, dans leur ensemble, en très bon état, manifestement récemment rénovées au niveau des peintures, paliers, marches et contremarches.

L'appartement se situe au cinquième étage, porte gauche.



Il est occupé par Monsieur Jean-Pierre GOUMY.

❖ PORTE D'ENTREE DE L'APPARTEMENT

C'est une porte en bois, à un battant, à panneaux, non blindée, pourvue de deux verrous bas et haut.

L'appartement se compose de deux pièces principales, d'une petite cuisine séparée et d'un W.C séparatif.

❖ PIECE PRINCIPALE

Au sol, il existe un parquet en chêne à lames dites à l'anglaise, qui est assez ancien, non entretenu, avec des zones d'affaissement très sensibles notamment au seuil de la porte d'entrée.

Les murs, toutes faces confondues, et le plafond sont recouverts d'une paille japonaise qui est défraîchie.

L'éclairage naturel est assuré par deux fenêtres, en bois, à deux battants, verre clair, ouverture à la française, non pourvues d'un double vitrage.

Il existe un interphone.

L'éclairage artificiel est assuré par un point lumineux fixé en plafond.

❖ CUISINE SITUEE A DROITE SUR PIECE PRINCIPALE

On y accède par une porte en bois, à un battant, à panneaux.

Au sol, je retrouve un carrelage qui est vétuste.

Les murs, toutes faces confondues, et le faux plafond sont recouverts d'une peinture qui est défraîchie et qui est vétuste.

Au titre de l'équipement, il existe un évier en inox, deux bacs, un égouttoir, équipé d'une robinetterie mélangeuse eau chaude/eau froide.

La faïence en crédence est endommagée et dégradée.

Plusieurs carreaux sont décollés.

L'évier repose sur un aménagement menuisé, en mélaminé, à deux ouvrants, qui est dégradé et vétuste.

La production « eau chaude sanitaires » est assurée par un cumulus fixé en applique.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre, en bois, à deux battants, verre clair, ouverture à la française, non pourvue d'un double vitrage.

Est agencé dans un coin de la cuisine, un receveur de douche qui est fermé par un rideau de douche monté sur un rail, receveur équipé d'une robinetterie mélangeuse eau chaude/eau froide, avec flexible, pomme et barre de douche.

Une paroi en carreaux de plâtre assure la fermeture de ce receveur.

Cette paroi est carrelée.

Ces carreaux sont en mauvais état et vétustes.

❖ PIECE SITUEE A GAUCHE SUR PIECE PRINCIPALE FAISANT OFFICE DE CHAMBRE

On y accède par une porte en bois, à un battant, à panneaux, recouvert d'une peinture et d'une paille japonaise extrêmement défraîchie.

Au sol, je retrouve une moquette qui est vétuste.
Présence d'un important défaut de planéité en plafond.

Les peintures sur les murs, toutes faces confondues, et le plafond sont en très mauvais état, défraîchies et sales.

L'éclairage artificiel est assuré par une sortie de fils en plafond avec douille et ampoule à son extrémité.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre, en bois, à deux battants, verre clair, ouverture à la française, non pourvue d'un double vitrage.

Au titre de l'équipement, il existe un aménagement menuisé, à deux ouvrants, en bois, recouvert d'une peinture défraîchie et sale.

❖ W.C.

On y accède directement depuis la chambre par une porte en bois, à un battant, à panneaux, recouverte d'une peinture qui est défraîchie et sale.

Au sol, je retrouve un carrelage en très mauvais état : plusieurs carreaux sont descellés et dégradés.

Les murs, toutes faces confondues, et le faux plafond sont en très mauvais état, recouverts d'une peinture défraîchie et sale.

Présence de nombreuses fissures multisens.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre, en bois, à un battant, non pourvue d'un double vitrage et qui ne ferme plus correctement.

L'éclairage artificiel est assuré par une sortie de fils en applique avec douille et ampoule à son extrémité.

Au titre de l'équipement, il existe une cuvette de W.C. extrêmement vétuste qui repose sur un carrelage vétuste. Cette cuvette de W.C. est équipée d'une chasse d'eau, de marque LA TROMBE.

Le chauffage est assuré par différents convecteurs électriques amovibles installés dans l'appartement.
